

## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1036947//IMI-VA-15243/00OT-1  
Date : 13/05/2024  
Contact : MAGNE FRANCK

UI AURA - INEO RCC  
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE  
BP  
69792 SAINT PRIEST

### Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Auvergne Très Haut Débit ATHD  
32 RUE CLOS NOTRE DAME  
63000  
CLERMONT-FERRAND  
0676380056  
laurent.picard@orange.com

### Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac  
AV. R. CORTAT TRIZAC  
15200 MAURIAC le 17 mai 2024

Fabrice BOUSCATIER

Permission accordée : oui  
Date et signature : (Nom et qualité)  
Conformément à la proposition d'implantation du 16 mai 2024

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° ..... du .....)

### Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

### Localisation des Travaux

15400 TRIZAC - RD678.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité	2				
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

<b>Nature des travaux :</b> Travaux sur réseau
<b>Commentaires :</b> PLANTATION POTEAU
<b>Echéancier :</b>
<b>Date prévue pour le début des travaux :</b>
<b>Durée prévisible des travaux :</b> 0.0 Jour(s)
<b>Durée :</b> Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



**PROPOSITION D'IMPLANTATION**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT/ DM**  
**SERVICE GESTION DU TERRITOIRE MAURIAC**  
**RD n°678**

**N° de dossier : 2024 - 25 Permissions de voiries /réseau Orange**

**Demande de: ORANGE**

**Objet de la demande: pose de poteaux télécom**

**Communes : TRIZAC**

Le 16 mai 2024, je soussigné

Monsieur Cédric Muratet représentant l'agence Départementale

Je me suis transporté sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation conformément au tableau ci après et aux plans joints

**Signatures**

Le représentant de l'agence Départementale

Le représentant de ORANGE

Cédric MURATET

Franck MAGNE

Vu par le Coordonnateur territorial

Fabrice BOUSCATIER

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique * TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI)  observations diverses
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotement Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	
678	Cat 2	PR 42+760	G	SA					SA à 3m00 du bord de chaussée derrière la banquette
678	Cat 2	PR 42+785	D	SA					SA à 2m50 du bord de chaussée

**Faire attention au réseau pluvial, grilles, aqueducs, passages busés ou maçonnés**

\* Techniques:

SA= Support Aérien

TT= Tranchée Traditionnelle

TE= Tranchée Etroite

FD= Forage Dirigé

F= Fonçage